



brin de ficelle

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Multisites Lorlanges, Blesle, Espalem

2025-2026

Mail : brindeficelle@orange.fr

Site internet : www.brindeficelle.fr

Facebook et Instagram : Association Brin de ficelle

Le bourg,
43360 Lorlanges.

Siège social et site de Fontannes,
26 Avenue Henri Veysseyre,
43100 Fontannes.

SOMMAIRE

- I. Présentation de la structure
- II. Fonctionnement de l'Association
- III. Multisites périscolaires Lorlanges, Blesle, Espalem
 - a) Contexte et diagnostic
 - b) Objectifs éducatifs
 - c) Objectifs organisationnels
 - d) Objectifs sociaux
 - e) Objectifs logistiques
 - f) Objectifs partenariaux
 - g) Moyens mis en œuvre
- IV. Présentation temps périscolaires des mercredis
- V. Evaluation et suivi des différents temps périscolaires
- VI. Conclusion

I. Présentation de la structure

En 1997, la CAF et la Mairie ont signé un Contrat Enfance permettant un nouvel élan à l'association. Des animateurs professionnels sont embauchés, les secteurs d'activités se développent : élargissement de l'accueil du centre de loisirs à toutes les périodes de vacances scolaires, création de la ludothèque, de l'accueil petite enfance, de l'accueil jeunes, de la médiathèque et de divers ateliers.

L'association Brin de ficelle agit dans les milieux de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et de la famille depuis l'année 1983. Son évolution au cours des années en a fait une structure associative gérant plusieurs services. Ses statuts sont orientés autour de la famille avec le développement d'animations socioculturelles. Ses administrateurs sont entourés par 21 salariés permanents gérant les différents secteurs de Brin de Ficelle sur ces 2 sites, Fontannes et Lorlanges.

Le territoire d'action de Brin de Ficelle est passé depuis de nombreuses années d'une dimension communale à intercommunale (Communauté de Communes de Brioude Sud Auvergne).

Depuis 2013, l'association dispose d'un agrément d'Espace de Vie Sociale, qui a été renouvelé en 2018 puis en 2022.

En juillet 2020, l'association Brin de ficelle et l'association Champ pointu à Lorlanges ont fusionné pour devenir l'Association BRIN DE FICELLE.

II. Le fonctionnement de l'Association

L'organisation de la structure ainsi que les différentes activités sont placées sous la responsabilité du directeur, salarié de l'association, en accord avec les représentants de celle-ci réunis en bureau. Pour les bénévoles, l'association précise son fonctionnement dans un règlement intérieur.

Composition du bureau :

- Président : Frédéric PRATZ,
- Vice-présidents : Geneviève BOULET & Laëtitia BARD,
- Trésorière : Fabienne CORNET,
- Trésorier adjoint : Mathieu PASSEMARD,
- Secrétaire : Florent ROUX,

- Secrétaire adjointe : Sylvie LEMARQUIS
- Invité du bureau : Antoine PRESUMEY.

Salariés de l'association :

DIRECTION-ADMINISTRATION-COMPTABILITE

- Philippe TALON : Directeur de l'Association
- Nathalie SCHOCHER : Secrétaire de direction et Comptable

SERVICE TECHNIQUE :

- Catherine FOURNIER : Service Technique FONTANNES
- Charlotte LUTZ : Service Technique LORLANGES

ESPACES DE VIE SOCIALE - MEDIATHEQUE :

- Vivien BOYER : Coordonnateur pôle Animation de la Vie Locale
Responsable Espace de Vie Sociale et Médiathèque de
FONTANNES
- Christine CHASTEL : Responsable Espace de Vie Sociale LORLANGES
- Camille DAUMAS : Animatrice pôle animation de la vie locale FONTANNES &
LORLANGES.

LUDOTHEQUE :

- Magali CHADUC : Ludothécaire - Responsable de la Ludothèque

MULTI ACCUEIL :

- Pauline BEAUNE : Directrice Multi-accueil
- Megane CHAUVETTE LOUBINOUX : Animatrice Multi-accueil
- Charlène PICHOT : Animatrice Multi-accueil
- Aditi VILLALVAZO : Coordonnatrice pôle Petite Enfance et Directrice Multi-
Accueil (absente)
- Karen BARTHOMEUF : Animatrice Multi-Accueil (absente)

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EXTRA et PERISCOLAIRE :

- Astrée SAHAL : Coordonnatrice pôle Accueils Collectifs de Mineurs
Directrice Accueil de loisirs et accueils périscolaires
LORLANGES-ESPALEM-BLESLE
- Lucile BRANDON : Directrice accueil de loisirs et accueil périscolaire
FONTANNES
- Gaëlle THONNAT : Animatrice accueil de loisirs et périscolaire FONTANNES
- Cécile FLAHAUT : Animatrice accueil de loisirs et périscolaire FONTANNES

- Rémi LAURET : Animateur périscolaire LORLANGES / Animateur Accueil jeunes FONTANNES et LORLANGES
- Cindy BASTIEN : Animatrice accueil de loisirs LORLANGES et périscolaire ESPALEM
- Solène VIGIER : Animatrice accueil de loisirs LORLANGES et périscolaire BLESLE
- Nicolas CHEVALIER : Animateur accueil de loisirs et périscolaire FONTANNES

ACCUEILS JEUNES :

- Rémi LAURET : Animateur Accueils Jeunes FONTANNES & LORLANGES

III. Multisites périscolaires Lorlanges, Blesle, Espalem

Les inscriptions des enfants sur les temps périscolaires se font via des fiches d'inscriptions préparées par la directrice, Mme SAHAL Astrée, et sont données aux enfants par le biais des institutrices des écoles. Les parents retournent ces fiches d'inscriptions soit auprès de la directrice de l'ALSH soit via les institutrices des écoles (qui le font passer à Mme SAHAL).

a) Contexte et diagnostic

La communauté de communes a souhaité mettre en place un dispositif d'accueils périscolaires multisites entre Lorlanges, Blesle et Espalem afin de répondre aux besoins des familles, favoriser l'égalité d'accès aux activités éducatives et optimiser les ressources humaines et matérielles. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT).

b) Objectifs éducatifs

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités variées, ludiques et adaptées à chaque âge.
- Encourager la socialisation et le vivre-ensemble par des projets collectifs.
- Développer l'autonomie, la créativité et la citoyenneté.
- Assurer une continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires.

c) Objectifs organisationnels

- Harmoniser les pratiques éducatives entre les différents sites.
- Mettre en place une coordination centrale et des référents de site.
- Mutualiser les moyens humains et matériels afin d'assurer un accueil de qualité.
- Développer une organisation souple et adaptée aux réalités locales.

d) Objectifs sociaux

- Garantir l'égalité d'accès aux accueils pour l'ensemble des enfants du territoire.
- Renforcer les liens avec les familles à travers une communication claire et régulière.
- Favoriser la mixité sociale et culturelle.

e) Objectifs logistiques

- Sécuriser et organiser les déplacements éventuels entre les sites (les lundis avant chaque période de vacances scolaires lors de nos rencontres périscolaires).
- Centraliser les inscriptions et la facturation pour simplifier les démarches familiales.
- Déployer des outils de gestion et de communication adaptés.

f) Objectifs partenariaux

- Travailler en lien étroit avec les municipalités et l'Éducation Nationale.
- Associer les associations locales et structures culturelles/sportives.
- Ancrer le projet éducatif dans la vie du territoire.

g) Moyens mis en œuvre

- Humains : une équipe d'animation qualifiée, avec une directrice référente et des responsables de site.
- Matériels : mutualisation des ressources pédagogiques, équipements adaptés sur chaque site.
- Financiers : participation des familles, subventions CAF et collectivités.

IV. *Présentation temps périscolaires des mercredis*

Pour les mercredis, à la première inscription, les responsables légaux des enfants (parents) devront fournir :

- ❖ Une fiche de renseignements + une fiche sanitaire de l'enfant, disponible à l'accueil de loisirs ou en téléchargement sur notre site internet,
- ❖ Une photocopie du carnet de vaccination,
- ❖ Une attestation d'assurance.

V. *Evaluation et suivi des différents temps périscolaires*

L'évaluation sera réalisée à travers :

- le suivi régulier des taux de fréquentation,
- des observations pédagogiques par les équipes,
- des questionnaires et temps d'échanges avec les familles,
- des bilans annuels permettant d'adapter le projet pédagogique aux besoins évolutifs.

VI. *Conclusion*

Ce projet pédagogique multisites vise à offrir un accueil périscolaire de qualité, équitable et adapté aux besoins des enfants et des familles du territoire. Il constitue un levier de développement éducatif, social et partenarial, en cohérence avec le PEDT.